

medondes

Le magazine du **Plan d'action pour la Méditerranée**

www.unepmap.org NUMÉRO 56

Trente ans et florissant p4

Plus:

Protéger
le phoque-moine
de Méditerranée p16

Ambassadeurs de
l'Environnement: p8

Éducation environnementale en camps de jeunes

Voix de la Méditerranée

Entretien avec
Achim Steiner p12

Le corail
rouge:

L'impact de la pêche
du corail rouge sur
la Méditerranée p10

● Bienvenue à MedOndes.

La présente édition de MEDONDES est publiée sous un format différent et avec une présentation complètement nouvelle. Les articles portent sur des sujets d'actualité et sont variés, illustrés de photos en couleur. Incontestablement, il s'agit d'une publication plus dynamique, de nature à intéresser un large public.

Et surtout, cette édition paraît aussi sous forme électronique; elle est par conséquent disponible instantanément et s'adresse à un plus large public que dans le cas des magazines précédents sur papier. La parution électronique de MEDONDES permet non seulement d'utiliser les moyens électroniques modernes dont nous disposons mais également de faire des économies sur le papier et ainsi contribuer, même de façon modeste, à protéger l'environnement.

Ce numéro attire l'attention sur quelques-unes des activités menées au cours de 2006 pour marquer le 30ème anniversaire de la Convention de Barcelone. Ces manifestations représentent les temps forts des activités du PAM/PNUE en 2006. La signature de la Convention de Barcelone, il y a trente ans, peu de temps après l'adoption du Plan d'action pour la Méditerranée, est un important jalon en Méditerranée en matière de protection de l'environnement, qui méritait d'être commémoré de manière appropriée. MedOndes a également le privilège de présenter un entretien sur ce sujet avec le nouveau Directeur Exécutif du PNUE, M. Achim Steiner.

Nous sommes persuadés que cette nouvelle initiative sera bien reçue. En même temps, nous sommes ouverts à toute suggestion et souhaiterions recevoir des commentaires sur la façon d'améliorer cette édition.



Paul Mifsud
Coordonnateur
Plan d'action pour la Méditerranée



p10

Un autre facteur potentiel de disparition du corail rouge est la pollution dont les conséquences sont encore mal connues, même si toutes modifications des facteurs environnementaux (par ex. apports sédimentaires, réchauffement des eaux, enrichissement en nutriments) semblent extrêmement défavorables à la survie des colonies. **De plus amples détails, page 10.**



ÉDITORIAL

p4 Trente ans et florissant

NOUVELLES MED

p6 Développement durable
Parvenir à un développement industriel durable en Méditerranée

p8 Ambassadeurs de l'Environnement:
Éducation environnementale en camps de jeunes

PLONGÉE

p10 L'or rouge de Méditerranée
sous haute surveillance

VOIX DE LA MÉDITERRANÉE

p12 Achim Steiner,
Directeur Exécutif du PNUE

LA MÉDITERRANÉE À L'ŒUVRE

p14 Clean up and Scoop the Med 2006

p16 Les espèces marines de Méditerranée les plus menacées

p18 1976-2006: 30 ans de protection de la Méditerranée

CALENDRIER MED

p20 Au programme en 2007

Trente ans et florissant

2006 a marqué les trente années qui se sont écoulées depuis la signature de la Convention de Barcelone.

La Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée – également connue comme Convention de Barcelone – est le cadre juridique pour la mise en œuvre du Plan d'action pour la Méditerranée du PNUE (PAM).

Adoptée en 1976 par les pays riverains de la Méditerranée et la Communauté européenne pour donner une assise juridique à leurs activités, la Convention de Barcelone est l'instrument qui permet aux pays de prendre toutes mesures appropriées pour prévenir, réduire, combattre et éliminer la pollution de la mer Méditerranée et améliorer l'environnement marin et côtier en vue de contribuer à son développement durable.

Au cours de ces derniers mois, le PAM a prouvé une fois encore que la Méditerranée est un patrimoine commun qu'il convient de préserver, pour lequel il est nécessaire d'engager tous les états côtiers et les ressources afin d'aller de l'avant et que le rôle de coordination du PAM est crucial.

Lors du conflit entre Israël et le Liban cet été, le PAM/PNUE a reçu du Ministère de l'environnement libanais une demande d'assistance d'urgence pour faire face aux marées noires le long du littoral, menaçant le milieu marin de la région.

La pollution, suite au bombardement d'une centrale électrique située à 30 km au sud de Beyrouth en juillet dernier, avait affecté 150 km de côtes, la nappe d'hydrocarbures atteignant au nord la côte syrienne. Environ 10.000 à 15.000 tonnes d'hydrocarbures se seraient écoulées dans la mer Méditerranée.

Le Groupe de travail d'experts pour le Liban, sous contrôle du Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC) du PAM et du Ministère de l'environnement du Liban a élaboré un Plan d'action d'assistance internationale.

Pendant le conflit, l'Organisation a attiré l'attention des médias sur les dommages sur l'environnement qui menaçaient la région.



Le Ministre des affaires maritimes grec, le Directeur Exécutif du PNUE et le Secrétaire Général de l'OMI lors du lancement du Plan d'action d'assistance internationale.



Le Ministre de l'environnement libanais informe le Directeur Exécutif du PNUE sur la marée noire libanaise.



Les nappes d'hydrocarbures sur le littoral libanais.

Le 17 août, des fonctionnaires et experts des Nations Unies, sous la conduite du Directeur Exécutif du PNUE, Achim Steiner et du Secrétaire Général de l'Organisation maritime internationale (OMI), des pays de la région et de la Commission Européenne, se sont réunis à Athènes pour une conférence internationale où ils ont soutenu un plan relatif à la situation d'urgence dans la région. Une preuve supplémentaire qu'au fil des ans, le PAM est devenu un processus unique sous un aspect essentiel: des pays en développement ou des pays développés, grands ou petits, avec des cultures et traditions différentes se réunissent autour d'une table sur un pied d'égalité et oeuvrent ensemble pour une environnement meilleur dans la région méditerranéenne.

Aucune autre organisation régionale ne jouit auprès des pays méditerranéens d'autant de crédibilité et confiance que le PAM. Son rôle futur dans la région devra se construire sur cette force unique.

Paul Mifsud

Coordonnateur

Plan d'action pour la Méditerranée

Depuis sa création il y a trente ans, le PAM a beaucoup contribué à la réduction de la pollution en Méditerranée. Le PAM a mis en place tout un ensemble d'instruments juridiques, programmes et recommandations que les Parties contractantes ont adopté et qui ont fourni un apport important à la protection de l'environnement dans cette région.



Depuis 1982, le Secrétariat du PAM se trouve à Athènes, invité par le Gouvernement grec. Faisant également office de représentation des Nations Unies en Grèce, le 24 octobre le PAM/PNUE et le Bureau d'information des Nations Unies (UNIC) ont commémoré la Journée des Nations Unies en hissant le drapeau des Nations Unies et le drapeau national grec sur l'Acropole. Des gerbes ont été déposées sur la Tombe du Soldat inconnu sur la place Syntagma, au centre d'Athènes au cours d'une cérémonie en présence du Vice-Ministre des Affaires étrangères de Grèce.





Parvenir au développement industriel durable en Méditerranée

L'industrie est l'une des forces motrices essentielles du développement économique dans la plupart des pays méditerranéens, demeurant toutefois une source importante de pollution tellurique affectant la région, plus particulièrement en ce qui concerne la nocivité et la persistance des émissions polluantes. Par conséquent, maîtriser et réduire progressivement les impacts environnementaux associés aux activités industrielles reste l'objectif premier à atteindre, dans le processus visant au développement durable de la région méditerranéenne.

Les pays méditerranéens progressent à des rythmes différents lorsqu'il s'agit de la mise en place de leurs cadres juridiques et politiques visant à maîtriser et réduire la pollution industrielle. Des pays-candidats à l'Union européenne (Turquie et Croatie) ou des pays pré-candidats (Albanie, Bosnie-Herzégovine et Monténégro) prennent des mesures importantes pour une application effective de la plupart des réglementations européennes pertinentes. De même, quelques pays de la rive sud de la Méditerranée ont tendance à incorporer progressivement des objectifs et normes en matière d'environnement qui se rapprochent des réglementations de l'UE, suite à leur participation dans des initiatives européennes de partenariat, telles la Politique européenne de voisinage et le Partenariat euro-méditerranéen.

Application des législations et réglementations existantes et nouvelles

Cependant, les améliorations dans la consolidation du cadre juridique de ces pays ne sont encore accompagnées de mesures effectives assurant le respect des législations et réglementations existantes et nouvelles. Parmi les causes principales, on peut relever l'insuffisance de réglementations secondaires et administratives, le manque de ressources humaines et financières dans les services d'état chargés de l'application des réglementations, le chevauchement et la répartition imprécise des responsabilités des différentes autorités chargées de la protection de l'environnement. De plus, ce type de réglementations est rarement assorti de mécanismes facilitant progressivement le respect de ces dernières et/ou la réduction des impacts sur l'environnement.

La mise en place d'accords volontaires entre les autorités publiques et le secteur industriel reste une question non résolue dans la plupart des pays des parties orientale et méridionale du bassin. De même, l'imposition de taxes environnementales n'est pas actuellement bien équilibrée avec des instruments économiques facilitant les investissements dans les technologies propres. Cette tendance peut avoir un effet négatif sur la performance du secteur et pour les grandes compagnies le «pollueur-payeur» pourrait devenir le «payeur-pollueur», tout en exerçant des pressions excessives sur la capacité des PME à respecter les exigences environnementales. De même, plusieurs instruments existants visant à encourager des comportements en amont des problèmes sont trop souvent orientés sur des actions correctives (technologies mises en œuvre en fin de processus) plutôt que sur des actions préventives (technologies de production propre), ayant pour résultat une gestion environnementale hors de portée de la gestion générale de l'entreprise et nécessitant des investissements lourds qui n'apportent aucun bénéfice à part le respect des réglementations environnementales.

D'un autre côté, peu de progrès ont été réalisés au niveau de la mise en œuvre des systèmes de gestion environnementale (ISO 14000 & EMAS) comme instruments compétitifs qui assistent les entreprises à pénétrer sur le marché international. En ce qui concerne les projets d'éco-label et les prix de performance environnementale, ils sont encore très peu développés dans certains pays.

Dans les pays méditerranéens membres de l'Union européenne, l'utilisation des accords volontaires est plus répandue. Un problème commun à ces pays réside dans le fait qu'il existe un nombre excessif de lois et actes législatifs en matière d'environnement, d'où l'obligation pour ces pays d'actualiser sans cesse leur cadre juridique conformément aux nouvelles réglementations européennes. Certaines initiatives ont déjà été prises pour aborder ces problèmes comme par exemple, la consolidation des systèmes juridiques en matière d'environnement pour incorporer les lois et réglementations concernant l'IPPC, l'EIE, l'air, l'eau et la gestion des déchets.

La production propre en Méditerranée: réduire l'écart entre le nord et le sud

Pour le moment, la plupart des pays méditerranéens adoptent ou actualisent leur plan d'action nationale et/ou leur stratégie, incorporant la question de la production propre et l'approche préventive. Il s'agit là d'éléments-clé pour aider à introduire des modèles durables dans l'industrie, encourager la production durable bien avant d'arriver en fin de processus. En particulier, dans le sud et l'est du bassin, où des centres de PP et autres institutions similaires sont mis en place, les programmes et agences de coopération internationale et/ou bilatérale jouent un rôle majeur pour soutenir projets et activités visant à introduire et diffuser le concept de production propre.

Cependant, les actions sont trop souvent ponctuelles, éparées et on remarque un manque de coordination entre les différentes parties impliquées. Ce qui est dû à une absence de politique nationale en matière de production propre qui pourrait être utilisée comme cadre pour définir les actions conjointes à lancer. La situation est loin d'être idéale puisqu'elle peut conduire à une duplication des efforts, aucune synergie envisageable, une

diffusion insuffisante et une réplique des résultats et produits obtenus. Seuls quelques pays tentent d'aborder de façon systématique la question de la production propre, s'efforçant de mettre en place des politiques nationales qui définissent et incorporent les besoins et priorités en matière de PP.

La région méditerranéenne a déjà lancé quelques initiatives positives visant à parvenir à un développement industriel durable, néanmoins des gros efforts seront encore nécessaires pour réduire le fossé entre le nord et le sud de la région.

L'harmonisation de la législation nationale existante, son renforcement ultérieur et l'élargissement de son cadre sont autant de questions urgentes à aborder. Si nous voulons poursuivre l'objectif commun de développement économique sans dégradation de l'environnement, il convient d'entreprendre des actions pour encourager l'utilisation des technologies de production propre telles, les motivations et le partage des «savoir-faire».





Ambassadeurs de l'Environnement: Éducation environnementale en camps de jeunes

Ce programme rapproche les enfants de la nature et leur enseigne le besoin de se comporter de façon morale et éthique pour que l'humanité puisse survivre. Il a pour objectif de les aider à comprendre que la nature a une grande capacité de conservation mais que sa tolérance peut être épuisée par les perturbations sur les écosystèmes.

L'initiative «Ambassadors of the Environment» (AOTE) fut lancée pour la première fois en Grèce, en été 2006 par l'Athens Environmental Foundation (A.E.F.) (Fondation environnementale d'Athènes), organisation non gouvernementale, en collaboration avec Jean-Michel Cousteau, membre du conseil d'administration, avec le soutien du PAM/PNUJ.

Le présent programme, conçu par J.M. Cousteau et son équipe d'experts, est opérationnel dans d'autres parties du monde et s'adresse à des enfants âgés de 8 à 14 ans. Au cours du programme de deux semaines, les enfants ont l'occasion de connaître les écosystèmes et leurs problèmes, de suivre des leçons sur la nature et les questions environnementales par rapport à l'énergie, au recyclage, à la biodégradation, la biodiversité et la chaîne alimentaire.

Des formateurs professionnels — maîtrisant parfaitement l'anglais, l'allemand et le grec — ont enseigné aux enfants comment utiliser l'énergie solaire et éolienne pour préparer des jus ou faire des petits gâteaux avec des fours solaires. Ils ont aussi appris à fabriquer des



engrais à partir de déchets organiques, ils ont découvert la valeur et l'art de recyclage et les différentes façons d'utiliser les matériaux recyclés. Le jardinage reste l'exercice où les pratiques écologiques sont mises en rapport avec le travail social dans la communauté.

En plus de randonnées, les enfants ont pu participer à des expéditions avec tuba au cours desquelles ils ont pu découvrir divers faits concernant les écosystèmes marins et la façon de les protéger. Ils sont également activement engagés dans un projet de recherche mené en collaboration avec le «Centre hellénique de recherche marine».

Selon les organisateurs, du fait qu'ils sont impliqués dans ces projets en tant que partie d'une équipe internationale, les enfants non seulement élargissent leur compréhension de la nature, mais également améliorent leur confiance en eux et leurs capacités sociales. À part les exercices pratiques, les exercices et expériences de terrain, le programme comprend des jeux, des excursions et des activités récréatives.

Pour de plus amples détails sur les Ambassadeurs de l'environnement, consulter:
www.aote.org | www.athensenvironmental.org

«Il ne s'agit pas d'un simple camp d'été. C'est une opportunité pour des enfants du monde entier d'apprendre à prendre une part entière et contribuer de façon positive à la conservation de la planète».



L'or rouge de la Méditerranée sous haute surveillance

Suite à la 14^{ème} réunion ordinaire des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (Portoroz, Slovénie, novembre 2005), le Centre d'activités régionales des aires spécialement protégées (CAR/ASP) a été invité à proposer un plan d'action pour la conservation de l'écosystème coralligène de Méditerranée. C'est dans ce cadre qu'un colloque sur le corail rouge a été organisé en mai 2006 à Tabarka (Tunisie), ayant pour objectif de faire le point sur la situation du corail rouge en tant qu'élément du patrimoine naturel et culturel de la Méditerranée.

Le corail rouge (*Corallium Rubrum*, Linnaeus, 1758) est une espèce du patrimoine culturel de la Méditerranée et l'un des plus anciens gemmes connu (20 000 Av. J.C.). Considéré comme un talisman puissant, les Sumériens, les Égyptiens, les Phéniciens, les Grecs puis les Romains l'ont utilisé pour la réalisation de bijoux, d'ornements et d'objets divers et représenté sur les peintures murales ou les vases. Initialement considéré comme un arbuste marin, mou et vert, qui durcissait immédiatement au contact de l'air, d'où son nom d'arbre de pierre (*Lithodendrum*), ce n'est qu'à partir de 1722 qu'il rejoint le règne animal, avec les travaux de Peyssonnel.

L'espèce *Corallium rubrum*, essentiellement méditerranéenne, se rencontre de la surface, dans les biotopes à éclairage réduit (grottes, surplombs), jusqu'à -250m. Très fréquente en Méditerranée occidentale, l'espèce n'est que ponctuellement présente dans le bassin oriental (Mer Adriatique, Mer Egée). C'est l'une des espèces emblématique de l'écosystème coralligène, deuxième écosystème de Méditerranée en terme de diversité biologique.

Le corail rouge, un élément fragile du patrimoine culturel de la Méditerranée

L'espèce *Corallium rubrum* apparaît dans plusieurs conventions internationales:

Le Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée (Protocole ASP/DB), adopté en 1995 réglemente l'exploitation de l'espèce (Annexe III);

La Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne du 19/09/79), l'inclut en tant qu'espèce de la faune protégée, en Méditerranée (Annexe 3);

La Directive européenne concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages Directive Habitats du 21/05/02 l'inclut en tant qu'espèce animale d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesure de gestion (Annexe 5).



L'objectif de ce colloque était de faire le point sur la situation du corail rouge en tant qu'élément du patrimoine naturel et culturel de la Méditerranée. Une première partie visait à aborder l'histoire de l'exploitation et du commerce du corail rouge, la seconde à faire un bilan des connaissances sur la biologie de cette espèce, les menaces auxquelles elle est soumise et l'évolution des techniques de pêche. Les tentatives de reproduction et de repeuplement du corail rouge, ainsi que les recherches en cours ont été également évoquées, lors d'une table ronde qui a rassemblé tous les acteurs.

Les communications ont montré l'importance culturelle du corail, et son rôle dans les relations des peuples de la Méditerranée, à travers les âges. Au niveau socio-économique et culturel, le commerce du corail a joué et joue encore un rôle prépondérant dans certaines régions. Il reste, aujourd'hui encore, la matière première pour une industrie séculaire, qui fait vivre une main d'œuvre spécialisée non négligeable (pêcheurs, plongeurs, artisans, bijoutiers) dans plusieurs pays dont l'Italie, la Tunisie, l'Algérie, l'Espagne et la France.

Les exposés scientifiques ont permis de faire le point sur la situation de cette ressource, qui reste soumise à une pression croissante. On estime que les quantités de corail rouge, pêchées annuellement en Méditerranée, approchent 70 tonnes. Même si l'espèce ne semble pas en danger, elle est d'ailleurs absente des listes rouges de l'UICN, son exploitation par l'industrie joaillière semble à l'origine de phénomènes de surexploitation localisés, voire de disparition dans des secteurs superficiels de Méditerranée occidentale. Cette raréfaction de la ressource a entraîné un déplacement de la pêche vers de plus grandes profondeurs (au-delà de 80 à 100 m) et une exploitation de stocks, dont l'ampleur reste peu connue. De plus, la récolte de jeunes colonies, de taille réduite, qui alimentent un commerce de qualité inférieure (poudre de corail broyé, mélangée à de la résine de synthèse), participe à la fragilisation des populations.

Une gestion durable de l'espèce passe par une plus grande surveillance des populations et de leur exploitation

Outre les quantités pêchées, certaines techniques de pêche restent fortement dommageables pour l'écosystème coralligène. C'est le cas de la Croix de St. André, engin traditionnel encore utilisé il y a peu. Cette croix de bois, ou plus récemment d'acier, traînée sur des fonds de -50m, brise non seulement les colonies de corail, qui se prennent dans les filets (de 1 à 2 tonnes de corail par an), mais aussi l'ensemble des organismes fixés associés. Les techniques de récolte actuelles (scaphandre autonome) offrent l'avantage d'être plus sélectives et de limiter la collecte à l'espèce ciblée.

Un autre facteur potentiel de disparition de l'espèce est la pollution dont les conséquences sur le corail rouge sont encore mal connues, même si toutes modifications des facteurs environnementaux (e.g. apports sédimentaires, réchauffement des eaux, enrichissement en nutriments) semblent extrêmement défavorables à la survie des colonies.

Il ressort des discussions que les connaissances relatives à la biologie, l'écologie ou la génétique du corail rouge sont encore insuffisantes. Si la culture du corail peut apparaître comme un moyen de réduire la pression sur l'espèce, elle est loin d'être opérationnelle pour l'instant. En effet, compte tenu du faible taux de croissance de l'espèce (de l'ordre de 6 mm/an), la coralliculture ne peut être considérée actuellement comme une alternative à l'exploitation des colonies.

Une gestion durable de l'espèce passe donc par une plus grande surveillance des populations et de leur exploitation. Dans une optique de reconstitution des stocks, dans les zones surexploitées, et de colonisation de nouveaux habitats, les recommandations suivantes doivent être envisagées:

- Sensibiliser le public et les acteurs professionnels à l'écologie du corail et au patrimoine historique qu'il constitue;
- Privilégier une exploitation raisonnée par:
- La définition de plans de gestion, basés sur le principe de rotation des sites de pêche, sur une durée adaptée à l'espèce.
- La protection des habitats, vis-à-vis des arts traînants et autres menaces.
- La mise en place d'une réglementation sur une taille minimale de capture, un contrôle accru des engins de pêche prohibés et le respect des zones de pêche autorisées.
- La formation des corailleurs professionnels aux techniques de pêche sélective et l'amélioration de la sécurité des plongeurs.
- Renforcer la recherche scientifique et promouvoir la création de réseaux d'échanges de données avec l'appui des organisations régionales comme le PAM-PNUE, la CGPM, le PCRD de l'Union européenne...
- Soutenir l'aquaculture du corail comme alternative, à long terme, à la pêche.
- Créer, en concertation avec les acteurs, des aires marines protégées, de taille suffisante, contenant des sanctuaires de corail.





Entretien avec Achim Steiner

Ressortissant allemand, né au Brésil en 1961, Achim Steiner a été nommé cette année Directeur Exécutif du PNUE. Avant d'entrer en fonction au PNUE, Achim Steiner occupa le poste de Directeur Général de l'Union internationale de conservation de la nature (UICN) de 2001 à 2006.

Sa carrière professionnelle comporte des missions auprès d'organisations gouvernementales, non gouvernementales et internationales dans différentes parties du monde. À Washington, où il assumait les fonctions de Conseiller principal de politique de l'Unité de politique mondiale de l'UICN, il avait traité des nouveaux partenariats conclus entre la communauté environnementale, la Banque mondiale et le système des Nations Unies.

En Asie du Sud-Est, il travailla comme conseiller technique en chef pour un programme relatif à la gestion durable des bassins versants du Mekong et la gestion des ressources naturelles locales. En 1998, il fut nommé Secrétaire général de la Commission mondiale des barrages, sise en Afrique du Sud.

Le parcours professionnel d'Achim Steiner dans les domaines de la politique en matière de développement durable et de gestion environnementale, ses connaissances personnelles de la société civile, des organisations gouvernementales et internationales, ainsi que son expérience qui englobe les cinq continents, en font un choix excellent pour être à la tête du Programme des Nations Unies pour l'environnement, comme 5ème Directeur Exécutif de l'Organisation.

Q: Vous avez été nommé Directeur exécutif du PNUE et Secrétaire général adjoint des NU en juin 2006. Quelles sont vos priorités dans vos nouvelles fonctions?

Il est évident que ma première priorité était de rencontrer et connaître mes nouveaux collègues ici à Nairobi et dans le monde. J'ai également rencontré les représentants gouvernementaux qui décident de la politique qui guide le rôle du PNUE. Mais surtout, je souhaite nouer des relations avec les partenaires du PNUE tout autour du monde. Je considère qu'en tant qu'organisme intergouvernemental, les gouvernements sont le point de départ mais la société civile, le secteur privé et la société en général restent réellement nos partenaires-clés pour atteindre les objectifs et remplir les mandats du PNUE. Ainsi, il s'agira avant tout pour moi d'écouter, de comprendre et de là construire le type d'alliances qui nous permettra d'accomplir nos tâches comme il se doit.

Q: Selon vous, quels sont les points forts et les points faibles du PNUE, s'agissant de relever les défis de l'environnement?

Le PNUE entre dans une ère de changement et de renouveau. En adoptant le Plan stratégique de Bali lors du dernier Conseil d'administration, les gouvernements ont remis au PNUE un défi et un outil unique pour qu'elle devienne l'organisation la plus agile et dynamique, la plus appropriée sur le terrain et la mieux préparée à



répondre aux besoins des pays. Je suis persuadé que nous pouvons changer cela.

Je souhaite assurer qu'à la fin de mon premier mandat de 4 ans, le PNUE sera devenu un phare encore plus lumineux d'influence intellectuelle et d'évaluation scientifique ainsi qu'un catalyseur énergétique pour des réformes et révolutions politiques profondes ayant un sens, dont le monde a tant besoin.

Q: 2005 a marqué le 60ème anniversaire des Nations Unies. Selon vous, le rôle de l'Organisation a-t-il évolué au cours des ans et présente-t-il toujours autant d'intérêt – en particulier dans le domaine de l'environnement?

J'ai des espérances assez élevées pour les Nations Unies et la cause environnementale. Tout d'abord, nous nous trouvons en plein milieu d'une réforme considérable du système des NU et en second lieu, comme je l'ai souligné, le PNUE est en train de changer en tant qu'organisation. On constate une véritable marée d'opinions qui vont maintenant dans le sens des économies durables du point de vue environnemental, dont il nous faut profiter. Une nouvelle génération reconnaît de plus en plus que, si l'argent fait tourner le monde, ce qui fait tourner l'argent c'est en fin de compte les trillions de dollars générés par les biens et services de la planète. Ce qui implique des processus de nettoyage de l'atmosphère, de lutte contre les changements climatiques dans les domaines allant de la pêche aux forêts et le pouvoir de protection du littoral au niveau des récifs de corail.

Certains des mécanismes et organes ayant pris forme ces mois derniers offrent de véritables opportunités qu'il convient de saisir. Je pense au Panel de haut niveau du Secrétaire général des NU sur la cohérence du système des Nations Unies dans les domaines du développement, de l'assistance humanitaire et de l'environnement. Je songe également aux consultations informelles de l'Assemblée générale des NU sur le cadre institutionnel des activités environnementales du système des NU, présidées par les ambassadeurs de Suisse et du Mexique.

Pour la première fois en l'espace de deux décennies, l'environnement et l'architecture institutionnelle reçoivent un haut niveau d'attention. Nous avons là une opportunité en or de réformer les institutions et structures qui aboutissent sur des politiques environnementales mondiales et régionales. C'est une chance qui ne doit pas nous échapper.

Q: La marée noire au Liban en 2006 a été qualifiée comme l'«une des plus grandes catastrophes environnementales ayant affecté la mer Méditerranée». Quel a été le rôle du PNUE et sa valeur ajoutée à traiter de l'incident?

Nous avons tous été préoccupés par l'impact de la nappe d'hydrocarbures sur les communautés littorales affectées par cette

tragédie environnementale. Une autre préoccupation concerne les impacts à court et long terme sur le milieu marin, y compris la diversité biologique dont tant de personnes dépendent pour vivre et qui vivent du tourisme et de la pêche. La Méditerranée est un point chaud de biodiversité, un habitat vital pour le thon rouge et la tortue marine.

Le PNUE, avec de nombreux partenaires internationaux, y compris l'Organisation maritime internationale (OMI), la Commission Européenne ainsi que des ONG, tant internationales que locales, a pu coordonner des activités d'évaluation et de nettoyage sur le terrain dès que la situation l'a permis au niveau de la sécurité. Nous avons pu bénéficier des services et de l'expérience de certains des experts les plus renommés dans ce domaine et attirer l'attention du public sur la situation avec une stratégie des médias concertée qui comprend un site web qui a été actualisé de façon constante, ainsi que des communiqués de presse et des entretiens.

Q: Certaines critiques ont été exprimées au niveau international sur la lenteur de la réaction d'organisations internationales, telles le PNUE, s'agissant des opérations de nettoyage. Comment envisagez-vous l'engagement du PNUE après cette marée noire?

La coopération inter-institutions à laquelle nous sommes parvenus au cours des premiers jours et des premières semaines de la crise au Liban sont un bon exemple de la façon dont nous comptons travailler à l'avenir. La raison principale des retards n'est certes pas due à la réaction ralentie de la communauté internationale; il s'agit des hostilités courantes qui rendent impossibles toute évaluation ou activités de nettoyage. Avec l'arrivée du cessez-le-feu et ensuite la levée du blocus, nous avons été en mesure d'agir rapidement et de commencer

à affronter les préoccupations environnementales les plus immédiates sur le terrain de la marée noire, mais également d'autres préoccupations environnementales et sanitaires.

Q: Trois décennies plus tard, le processus PAM demeure florissant. Comment pensez-vous que les priorités à court et plus long terme évolueront dans les années à venir?

L'avènement du Plan d'action pour la Méditerranée il y a trente ans a aidé à lancer un processus florissant, au sein du Programme des mers régionales qui comprend aujourd'hui 18 régions et 140 états et territoires côtiers. La Méditerranée est une des régions les plus diverses et peuplées du monde. Elle inclut également un certain nombre de points chauds de biodiversité et rend des services écosystémiques essentiels. Les initiatives du PAM sont devenues un phare pour de nombreuses autres mers régionales et ont même permis de stabiliser la région. La Convention de Barcelone a été le premier cadre politique et diplomatique dans lequel les pays ont pu établir un dialogue: la Grèce et la Turquie, les pays arabes et Israël, et au cours des années 70 et 80 et plus tard, les pays divisés de l'ex-République yougoslave; tous ont oeuvré pour protéger la Méditerranée sous ce chapeau d'un programme fructueux du PNUE.

Le PAM a également mis en place de nombreux partenariats forts: avec le Fonds mondial pour l'environnement, les organes de l'Union Européenne et autres organes des Nations Unies ; ce qui en a fait un des acteurs principaux de la région. Je vois le PAM continuer à s'engager dans la voie choisie d'être déterminant au niveau de l'ordre du jour et de jouer un rôle de facilitateur dans la région et dans le monde. J'attends beaucoup d'une étroite collaboration avec le PAM dans les mois à venir.



Clean up & Scoop the Med 2006 (Nettoyer et Photographier la Méditerranée 2006)

Cette année, des centaines de jeunes se sont rassemblés sur la plage de Lady's Mile à Limassol (Chypre). Cette manifestation qui précédait l'organisation de la BLUEweek-MEDday en septembre en Turquie, a été rendue possible grâce à la collaboration du Centre chypriote de recherche et éducation environnementale (KYKPEE).

Toute une légion de volontaires, armés de gants, râteaux et sacs-poubelle ont envahi 800 plages de la Méditerranée pendant l'été 2006. L'occasion était «Clean up & Scoop the Med», campagne internationale organisée par Legambiente depuis 1995, promue cette année par INFO/RAC-PAM, le Centre italien d'information et de communication de la Convention de Barcelone. L'objectif n'était pas seulement de débarasser l'environnement de tonnes de matières plastiques et autres déchets solides rejetés mais aussi de contrôler l'état de la Méditerranée par la photographie.

«Cette année, plus de 200 ONG de 21 pays méditerranéens se sont mobilisés, chaque groupe ayant collecté plus de 400 kg de déchets solides» déclare Michela Presta, Coordinatrice de la campagne pour Legambiente. «Plus de 70% des déchets collectés étaient des matières plastiques, ensuite du verre, du papier, des cigarettes et du nylon. Il faut éviter les détritiques puisque les déchets solides peuvent tuer les animaux marins, provoquer une contamination chimique, avoir des effets esthétiques contraires et des répercussions sur la pêche. De plus, la dégradation des matières plastiques peut durer plus de 1000 ans.»

Les pays côtiers méditerranéens produisent plus de 30 millions de tonnes de déchets solides par an

Comme l'indique le Rapport sur l'environnement et le développement (RED) du PAM/PNUE élaboré par le Plan bleu, «les pays riverains de la Méditerranée produisent 30 à 40 millions de tonnes de déchets solides



par an. Une proportion importante mais pas encore quantifiable se retrouve dans nos mers». C'est la raison pour laquelle Legambiente a décidé de se joindre à INFO/RAC pour organiser Clean up & Scoop the Med à Chypre à l'occasion de la réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable.

Depuis 1995, «Clean-up the Med» est parvenu à mobiliser plus de 6000 organisations, institutions publiques, écoles et universités. Cette campagne est à la base de la mise en place du Réseau environnemental euro-méditerranéen (EEN), association d'ONG, institutions publiques et privées (conseils municipaux, écoles, etc.) qui coopèrent pour promouvoir et défendre un développement pacifique et durable dans la région méditerranéenne.

Une idée innovatrice a été introduite dans la campagne 2006: en plus de trier et quantifier les déchets collectés, les volontaires ont été encouragés à prendre des photos des zones dégradées pour contribuer à une base de données d'images de l'état de l'environnement méditerranéen.

«La base de données en image sera un morceau de l'immense puzzle, appelé l'état du littoral méditerranéen: un document important sur les progrès ou régressions enregistrés sur nos plages, chaque année», conclut Michela Presta.

The United Nations of the Mediterranean One

UNEP/MAP COMPONENTS

- MEDU (Secretariat) Athens - GREECE
- MEDPOL (Pollution Assessment and Control) Athens - GREECE
- BP/RAC (Environment and Development) Sophia Antipolis - FRANCE
- CP/RAC (Cleaner Production) Barcelona - SPAIN
- INFO/RAC (Information and Communications) Rome / Palermo - ITALY
- PAP/RAC (Integrated Coastal Area Management) Split - CROATIA
- REMPEC (Marine Pollution Emergency) Giza - MALTA
- SPA/RAC (Specially Protected Areas) Tunis - TUNISIA



the UN Environmental
for the Mediterranean
30 years
provided the
Mediterranean
voice!



United Nations
Environment
Programme



L'espèce marine la plus menacée de Méditerranée

Il est nécessaire et urgent de protéger le phoque moine de Méditerranée. Cette espèce, chérie des Grecs anciens, était abondante et il ne reste maintenant que quelques 500 phoques moine de Méditerranée et d'Atlantique. Les menaces les plus importantes pour cette espèce sont le manque de ressources alimentaires, les massacres par les pêcheurs, la prise dans les filets de pêche, les perturbations des habitats et la pollution marine.

En Grèce antique, les phoques moine étaient protégés par Poséidon et Apollon car ils aiment le soleil et la mer. Une des premières pièces de monnaie, frappée vers 500 avt J.C., représentait une tête de phoque moine. Ces créatures ont été immortalisées dans les oeuvres d'Homère, Plutarque et Aristote. Pour les pêcheurs et les marins, apercevoir des animaux froissant dans les vagues ou flémardant sur les plages était considéré comme un présage de bonne augure.

Figurant dans l'histoire depuis plus de 2500 ans, aujourd'hui, le phoque moine (*Monachus monachus*) est une des espèces animales les plus rares dans le monde et un de six animaux les plus menacés sur terre.

Bien qu'il soit inscrit comme espèce en danger critique d'extinction dans la Convention CITES (appendice 1) et la classification UICN (liste rouge), qu'il soit également classé parmi les espèces nécessitant une protection stricte au titre de la législation de l'UE, le phoque moine reste le mammifère marin le plus menacé d'Europe.

Des populations historiques très abondantes qui s'élevaient à plusieurs milliers d'animaux, on estime que la population actuelle serait de 400–500 individus éparpillés dans plusieurs pays méditerranéens et d'Afrique occidentale. Environ 200–250 phoques moine vivent dans les eaux grecques.

Son groupe génétique comprend 3 espèces: le phoque moine de Méditerranée (*Monachus monachus*) et le phoque moine d'Hawai (*Monachus schauinslandi*) considérés menacés d'extinction ainsi que le phoque moine des Caraïbes (*Monachus tropicalis*), espèce disparue depuis 1952.

Activités humaines et phoques moine: une coexistence déséquilibrée

Les phoques moine sont des animaux timides et très vulnérables à toutes sortes de perturbations humaines. À la fin du 20^{ème} siècle, les populations de phoques moine de Méditerranée avaient fortement diminué suite aux impacts des activités humaines croissantes telles qu'une pêche excessive, la destruction des habitats, la pollution marine, les perturbations causées par les touristes, la réduction des stocks de poissons et la concurrence avec les pêcheurs traditionnels locaux.

À l'origine, le phoque moine vivait sur des côtes sablonneuses et des îles, mais suite à une utilisation très large de la mer et du littoral, il doit maintenant se réfugier dans des grottes. L'incursion de l'homme et les pressions humaines réduisent l'habitat disponible pour les phoques moine et isolent encore plus les groupes de cette espèce déjà éparpillée.



■ Distribution du phoque moine de Méditerranée

L'accès de l'homme dans les zones d'habitat naturels des phoques, des touristes curieux ou des moniteurs de plongée peu scrupuleux perturbent les phoques, empêchant leur reproduction. Le tourisme de masse a eu un impact très lourd sur cette espèce déjà en déclin.

Leur nouvel habitat n'est guère approprié puisque les femelles sont obligées de mettre bas dans des grottes, qui sont des espaces relativement peu perturbés mais très exposés aux tempêtes et au mauvais temps. Cette situation met en danger la survie des bébés phoques qui peuvent être emportés et blessés par les vagues ou même noyés dans une tempête.

La croissance du trafic maritime et l'augmentation conséquente de la pollution du milieu marin peuvent mettre en danger la vie des phoques et même réduire les stocks de poissons. Les polluants pénètrent dans la mer à cause des rejets à partir des navires ou des activités menées à terre, des accidents maritimes, du ruissellement des eaux usées urbaines ou rurales.

Des biotoxines telles que les algues toxiques sont également un poison fatal qui peut conduire à une mortalité massive. Ce poison paralyse les phoques lorsqu'ils plongent et les font couler.

Parmi les autres menaces, on compte la disponibilité alimentaire réduite, les prises accidentelles dans les engins de pêche et les massacres délibérés par les pêcheurs traditionnels qui voient les phoques moine comme des concurrents pour des ressources de plus en plus rares.

Protéger le phoque moine de Méditerranée

Le Fonds international pour la protection des animaux (IFAW en anglais) s'est engagé depuis de longues années dans la protection de cette espèce en danger critique d'extinction. Il s'est attaché à améliorer les connaissances scientifiques sur les populations de phoque moine et les menaces qui pèsent sur elles avec son navire de recherche Song of the Whale. Il a financé plusieurs projets locaux visant à protéger, restaurer et réhabiliter ces peuplements, y compris par des opérations de sauvetage. Sur ce sujet, l'IFAW a également lancé des campagnes de sensibilisation s'adressant au grand public et aux politiciens.

- Parmi les autres menaces pour ces populations,
- on compte la disponibilité alimentaire réduite, les
- prises accidentelles dans les engins de pêche et les
- massacres délibérés par les pêcheurs traditionnels
- qui voient les phoques comme des concurrents
- pour des ressources de plus en plus rares.



1976–2006: 30 ANS DE PROTECTION DE LA MÉDITERRANÉE

Pour marquer le 30ème anniversaire de la Convention de Barcelone et commémorer la Journée des Nations Unies (le 24 octobre), le PAM/PNUE a inauguré une exposition portant sur les activités et réalisations majeures ainsi que les grandes étapes de l'Organisation.

«Vous vivez en Méditerranée. Votre mer est-elle protégée?» était le thème de l'exposition organisée sous le patronage du Ministre Grec des Affaires étrangères, Dora Bakoyannis.

Paul Mifsud, Coordonnateur du PAM/PNUE et le Vice-Ministre des Affaires étrangères, Evripidis Stylianidis ont inauguré l'exposition. Plus d'une centaine d'invités étaient présents, représentants de ministères grecs, ambassadeurs, représentants des centres d'activités régionales du PAM/PNUE, des ONG et autres membres de la société civile.

Les médias ont largement couvert l'évènement. Parmi les intervenants, on comptait Yannis Vournas, Directeur Général au Ministère de l'environnement, au nom du Vice-Ministre Stavros Kaloyannis et le Vice-Ministre des Affaires étrangères, Evripidis Stylianidis. Le Directeur exécutif du PNUE, Achim Steiner s'est adressé à l'assemblée dans un message vidéo et Paul Mifsud a présenté les 30 ans d'activités du PAM.

Comme Yannis Vournas l'a rappelé à l'inauguration, «la Méditerranée est une mer qui depuis les temps les plus lointains a servi de lien entre les peuples vivant sur son pourtour et a été le berceau de nombreuses civilisations ainsi qu'un centre de développement économique et social. C'est en même temps un espace de richesse marine substantielle et de beauté naturelle. Cependant, au fil des ans et suite à un développement économique et industriel intensif, de graves problèmes environnementaux sont apparus, également du fait que la Méditerranée est une mer semi-fermée. [...]

[...] L'environnement est le voisinage dans lequel nous vivons et où nos enfants continueront de vivre. L'adage bien connu "l'environnement ne



nous appartient pas, nous l'avons emprunté aux générations futures" résume parfaitement ce que signifie protection de l'environnement.»

Suite à l'évènement d'Athènes, l'Espagne, pays dépositaire de la Convention de Barcelone, a organisé le 30 novembre à Barcelone une cérémonie commémorative en présence du Coordonnateur du PAM/PNUE, Paul Mifsud et de représentants des autorités nationales et régionales espagnoles.

Au cours des dernières trente années, le PAM a énormément contribué à réduire la pollution en Méditerranée.

D'un point de vue politique, le PAM a été un processus unique sous un aspect essentiel: des pays en développement ou développés, grands ou petits, avec des cultures et traditions différentes se réunissent autour d'une table sur un pied d'égalité et oeuvrent ensemble pour améliorer l'environnement méditerranéen pour les générations présentes et à venir.

Le Secrétariat du PAM/PNUE, que le Gouvernement grec accueille à Athènes depuis 1982, coordonne les efforts des pays méditerranéens, des Parties contractantes en vue de protéger la mer Méditerranée.



● CALENDRIER MED



Date	Nom de la réunion	Lieu	Contact
Janvier 2007			
18-19 janvier	Réunion des Directeurs des CAR	Athènes, Grèce	T. Hema
Février 2007			
5-6 février	Séminaire MED POL sur l'évaluation et le monitoring de l'eutrophication	Anavissos, Grèce	F.S. Civili
12-15 février	3ème réunion du Groupe de travail sur le protocole GIZC	Loutraki, Grèce	T. Hema I. Trumbic
Mars 2007			
26-28 mars	Réunion extraordinaire des Coordonnateurs MED POL	Mytilène, Grèce	F.S. Civili F. Abousamra
Mai-Juin 2007			
31 mai - 1 juin	Réunion CMDD	Turquie	P. Mifsud
Juin (à confirmer)	BLUÉweek	Maroc	INFO/RAC
Octobre 2007			
16-19 octobre	Réunion des Points focaux du PAM	Athènes, Grèce	T. Hema
Décembre 2007			
10-13 décembre	15ème Réunion des Parties contractantes	Almeria, Espagne	T. Hema